

**DROIT DE LA
FRANCHISE**

LawLex - 76 rue de la Pompe, 75116 Paris

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3°, a) que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite" (art. L. 122-4 CPI).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon au sens des articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Photographies de couverture, de gauche à droite : © xavdlp - Fotolia.com/© Lotharingia - Fotolia.com/© Flickr - Perpetualtourist2000

ISBN 978-2-915029-89-5

© - LawLex/Bruylant - 2017

JuriStrateg

**DROIT DE LA
FRANCHISE**

Louis Vogel

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

Avocat, Vogel et Vogel, Paris/Bruxelles

Joseph Vogel

Avocat, Vogel et Vogel, Paris/Bruxelles



bruylant

LES PRODUITS LAWLEX

Les décisions citées sont accessibles sur la base de données Juribase Droit économique sur le site vogel-vogel.com.

Les décisions européennes sont également disponibles en langue anglaise sur la base de données EU Law.

Les ouvrages

- La doctrine

Traité de droit économique	European Competition Law
Tome 1 Droit de la concurrence	European Distribution Law
Tome 2 Droit de la distribution	European Business Law
Tome 3 Droit de la consommation	French Competition Law
Tome 4 Droit européen des affaires	French Distribution Law
Concurrence : 10 leçons	French Consumer Law
	Französisches Wettbewerbs- und Kartellrecht

- Le Code

Code de la concurrence - droits européen et français

- Les guides pratiques (papier/e-books)

Droit de la négociation commerciale	Droit du marché intérieur
Contrôle européen des concentrations	Droit antidumping
Contrôle français des concentrations	Compétence judiciaire et reconnaissance des décisions
Contrôle des aides d'État	Concurrence/Distribution/Consommation : 500 conseils
Droit de la distribution exclusive	European Merger Control
Droit de la distribution sélective	French Merger Control
Droit de la distribution automobile	State Aid Law
Droit de la franchise	Global Competition Law
Droit des agents commerciaux	Motor Vehicle Distribution Law
Droit des pratiques commerciales	Law of the Internal Market
Droit de l'après-vente	Anti-Dumping Law
	Jurisdiction and Recognition of Judgments

Les dossiers CDC

La rupture brutale de relations commerciales établies	L'enquête de concurrence (droit français)
Le déséquilibre significatif	L'enquête de concurrence (droit européen)
La convention unique	L'action civile de concurrence

Sommaire

Introduction	9
CHAPITRE 1 Droit européen	31
Section 1 Ententes	31
I. Prohibition	31
II. Exonération	35
Section 2 Contrôle des concentrations	39
CHAPITRE 2 Droit français	41
Section 1 Licéité du réseau	41
I. Pratiques restrictives	41
II. Ententes	42
III. Abus de domination	59
IV. Contrôle des concentrations	61
Section 2 Qualification du contrat	62
I. Éléments constitutifs	62
II. Autonomie commerciale du franchisé	67
Section 3 Formation du contrat	74
I. Rupture des pourparlers	76
II. Information précontractuelle	76
III. Vices du consentement	102
IV. Contenu du contrat	104
V. Détermination du prix	106
Section 4 Exécution du contrat	107
I. Droits et obligations du franchiseur	107
II. Droits et obligations du franchisé	148
Section 5 Fin du contrat	165
I. Résiliation extraordinaire	165
II. Non-renouvellement	170
III. Rupture brutale de relations commerciales établies	172
IV. Conséquences de la rupture	174
Section 6 Cession du contrat	194

I. Cession volontaire	197
II. Cession involontaire	200
<u>ANNEXE 1</u> Règl. 330-2010	203
<u>ANNEXE 2</u> Communication 2010-C 130-01	215
<u>ANNEXE 3</u> Code commerce	301